



AVIS PUBLIC 2020-044

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

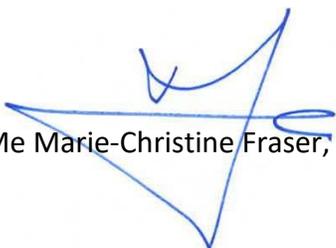
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **18 janvier 2021 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2020-014 visant le 342, boulevard St-Luc, Asbestos.

Nature et effets : Autoriser une marge arrière de 6.12 mètres au lieu de 8 mètres pour un bâtiment accessoire attaché tel que prévu par la grille des spécifications de la zone 62-C issue du règlement de zonage numéro 2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 15 janvier 2021 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Asbestos, Québec, ce 16^e jour de décembre 2020



Me Marie-Christine Fraser, greffière